

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/03/2026 - 7335 - 2015 B 06017 - 812 783 165 - AADHI AND CO

Agrément N° 75900.1110

N° 11465*01

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des
impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

- 9 MARS 2026

N° 2065

(2000)

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012023 et clos le 31122023

Régime simplifié d'imposition ☒ (cochez la case
ou réel normal ☐ correspondante)Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe (cocher la case) ☐S.I.E. MONTREUIL EST
33B RUE PARMENTIER
93100 MONTREUIL SOUS BOISAdresse du déclarant (quand celle-ci est différente
de l'adresse du destinataire) et/ou
adresse du siège social si elle est différente de
l'adresse du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SARL AADHI AND CO
36 RUE DU CAPITAINE DREYFUS
93100 MONTREUILIdentification du
destinataire

651

Insp.

N° dossier

81278316500010

N° Siret

4711B

Code APE

B

EURO

(voir renvoi notice 2065-NOT)

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas
de changement :
le téléphone :

09.51.17.21.87

(Cochez systématiquement une case)
(Cochez également le tableau 2050 ou 2033 A ou 2033 B)

Déclaration souscrite en



Francs



Euros

(Si votre comptabilité est tenue en euros, vous pouvez choisir de
déclarer en euros ou en francs.
Cependant si la comptabilité est en francs vous devez toujours
souscrire en francs).

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

ALIMENTATION GENERAL

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(voir renvoi notice 2065-NOT)

1 Résultat fiscal

(report des lignes XN ou XO, 370 ou 372
des tableaux n° 2058-A ou n° 2033-B)
Imposition lors de l'incorporation des bénéfices
au capital des PME (art. 219-I-f du CGI)

BÉNÉFICE

6 511

DÉFICIT

Bénéfice
imposable au
taux de 33 1/3 %Bénéfice
imposable au
taux de 19 %

2 Plus-values

à long terme imposables
au taux de 19 %3 Abattements et exonérations en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones
franches. (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2.entreprises nouvelles art. 44 sexies
entreprises nouvelles art. 44 septiescréées en Corse, art. 208 sexies
créées en Corse, art. 208 quater Azones d'entreprises art. 208 quinquies
zones franchises urbaines art. 44 octies

zone franchise Corse art. 44 décies

bénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)

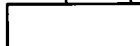
1

plus-values à
long terme imposables
au taux de 19 %

D IMPUTATIONS (voir renvoi notice 2065-NOT)

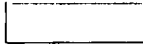
Les crédits d'impôt et avoirs fiscaux indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont
pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt et avoirs fiscaux) indiqué sur les certificats joints à la présente déclaration ou afférent aux primes
de remboursement2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité
territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.Total figurant en cartouche au cadre VII
de l'imprime n° 20663. Au titre du précompte acquitté au moment des distributions
prélevées sur la réserve spéciale des plus-values à long terme. somme prélevée sur la
réserve spéciale montant du précompte à imputer
sur l'impôt sur les sociétés

4. Crédits d'impôt et imputations

crédit
formationen faveur
de la rechercherachat d'une
entreprise
par ses salariésautres
imputations

E CONTRIBUTION REPRÉSENTATIVE DU DROIT DE BAIL

(voir renvoi notice 2065-NOT)

recettes nettes soumises à
la contribution de 2,50 %recettes nettes soumises à la
contribution additionnelle de 2,50 %certaines locations de droit de
chasse ou de pêche 18 %Si vous participez à la procédure de transfert des données fiscales et comptables, cochez la case ☐

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- du comptable et/ou du conseil

n° d'agrément du CGA

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

Visa et cachet des membres de l'Ordre des experts comptables

1 Préciser dans le cadre ci-dessus s'il fait ou non partie du personnel salarié de l'entreprise (S. Salarié, I. Indépendant).

A MONTREUIL

le 30 AVRIL 2024

Signature et
qualité du déclarant

M. JOHN (Gérant)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

et Date de clôture de l'exercice

F

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES,
AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

(Voir renvois notice 2065-NOT)

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts,
dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales paya-
bles aux associés, actionnaires et porteurs de parts ⑥

Payées par la

société elle-même (a)

Payées par un établissement chargé

du service des titres (b)

2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société
ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ⑦ (c)3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires
et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées (d)4. Montant des
distributions
autres que celles visées
en "(a),(b),(c) et (d)"
ci-dessus ⑧(A préciser par nature
sur les lignes e à h)

(e)

(f)

(g)

(h)

Montant des revenus répartis ⑨ total (a à h)

G

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) :

- SARL - tous les associés;
- SCA - associés gérants;
- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ;
- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants
ou coparticipants.

Pour les
SARLNombre
de parts
sociales
appartenant
à chaque
associé en
toute pro-
priété ou en
usufruit.Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque
associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, rembourse-
ments forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Montant des sommes versées :

à titre
de traitements
émoluments
et indemnités
proprement
dits.à titre de frais de représentation,
de mission et de déplacement.à titre de frais professionnels
autres que ceux visés dans les
colonnes 5 et 6Indemnités
forfaitaires.Rembour-
sements.Indemnités
forfaitaires.Rembour-
sements.

1

2

3

4

5

6

7

8

Désignation de l'entreprise		SARL AADHI AND CO							
Adresse de l'entreprise		36 RUE DU CAPITAINE DREYFUS - 93100 MONTREUIL							
Numéro SIRET*		81278316500010		Code APE	4711B	Déclaration souscrite en F 018 € 019 X cocher obligatoirement une case			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent*		12			
		Exercice clos le, en N : 31122023				N - I 31122022			
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF									
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012				
		Autres*	014		016				
	Immobilisations corporelles*		028		030				
	Immobilisations financières* (1)		040	3 203	042		3 203	3 203	
	Total I (5)		044	3 203	048		3 203	3 203	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052				
		Marchandises*	060	60 120	062		60 120	44 680	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070				
		Autres* (3)	072		074				
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	57	086		57	1 074	
	Charges constatées d'avance*		092		094				
	Total II		096	60 177	098		60 177	45 754	
Total général (I + II)		110	63 381	112		63 381	48 958		
PASSIF									
						Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		1 000		1 000		
	Écarts de réévaluation		124						
	Réserve légale		126						
	Réserves réglementées* (dont réserve spéciale des plus-values à long terme		129						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131						
	Report à nouveau		134	383			(1 176)		
	Résultat de l'exercice		136	5 535			1 559		
	Provisions réglementées		140						
	Total I		142	6 918			1 383		
Provisions pour risques et charges		154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	2 806					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	2 345			9 702		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....		169	30 839			37 873		
Produits constatés d'avance		174							
Total III		176	56 463			47 575			
Total général (I + II + III)		180	63 381			48 958			
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		Déclaration souscrite en :		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
A — RÉSULTAT COMPTABLE		F 201		€ 202 X		cocher obligatoirement une case		31122023		
								31122022		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209				210		147 217		
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons	215		214			
			services*	intracommunautaires	217		218			
			Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222					
	Production immobilisée*		224							
	Subventions d'exploitation reçues		226							
	Autres produits		230		18					
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232		147 236		113 810				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234		111 455		77 206			
	Variation de stock (marchandises)*		236		(15 440)		(6 139)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240							
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242		18 490		17 922			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle*)		243		1 631		1 721			
	Rémunérations du personnel*		250		20 852		19 744			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252		647		603			
	Dotations aux amortissements*		254							
	Dotations aux provisions		256							
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*)		259							
Total des charges d'exploitation (II)		264		137 636		111 057				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270		9 599		2 753				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280								
	Produits exceptionnels (IV)	290								
	Charges financières (V)	294		3 004		1 193				
	Charges exceptionnelles (VI)	300		82						
	Impôts sur les bénéfices* (VII)	306		976						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310		5 535		1 559				
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		5 535		314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318								
	Provisions non déductibles*	322								
	Impôts et taxes non déductibles*	324		976						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-c/c d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248				
Déductions	Exonérations ou abattements sur le bénéfice et exonération des entreprises nouvelles, entreprises implantées en zones franches urbaines ou en zone franche corse*	342								
	Divers*, (Dont : Invest. dans les DOM-TOM)	344		créance due au report en arrière du déficit*		346				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1		352		6 511		354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)	356								
	Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)	360								
	Amortissements réputés différés créés (col. 1) ou imputés (col. 2)	366								
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1		370		6 511		372		
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU		382		n° du centre de gestion agréé :		
Montant de la T.V.A. collectée		374		11 275		Effectif moyen du personnel* :		376		
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378		8 925		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :		380		
						dont apprentis :		handicapés :		
								Montant des prélèvements personnels de marchandises*		
								399		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL AADHI AND CO									
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ①	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	3 203	482		484		486	3 203		
TOTAL		490	3 203	492		494		496	3 203		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		Valeur d'actif ①	Amortissements ①	Valeur résiduelle	Prix de cession ①	Plus ou moins-values					
						Court terme ①	Long terme				
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL		578	580	582	584	586	588				
Régularisations ①						590	592				
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							593				
TOTAL						596	598				
① Voir notice											

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES

N° 10959*02

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AADHI AND CO

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice 1		Augmentations : dotations de l'exercice 2		Diminutions reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION
POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agen ^{ts} am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

A DÉFICITS ORDINAIRES	Date de clôture des 5 derniers exercices		Déficits imputables		Déficits imputés (ligne 360 du 2033-B)		Déficits reportables col.2 - col. 3	
	N-5		800		804			
	N-4		810		814		818	
	N-3		820		824		828	
	N-2		830		834		838	
	N-1		840		844		848	
	TOTAL		850		854			

Déficit de l'exercice (tableau 2033-B, ligne 372) ou fraction du déficit de l'exercice non imputée sur les bénéfices
des exercices précédents (cf. déclaration n° 2039)

860

TOTAL des déficits restant à reporter.....

870

B AMORTISSEMENTS RÉPUTÉS DIFFÉRÉS

Dotations de l'exercice susceptibles d'être admises au régime des amortissements réputés différés		900	
Amortissements réputés différés, reportables au titre des exercices antérieurs		910	
Imputations opérées à la clôture de l'exercice	sur la plus-value nette à long terme (tableau 2033-B, incluse ligne 350)	920	
	sur le résultat de l'exercice (tableau 2033-B, ligne 368)	930	
Amortissements réputés différés, créés au titre de l'exercice (tableau 2033-B, ligne 366)		950	
Amortissements réputés différés restant à reporter		960	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL AADHI AND CO

Exercice ouvert le : 01012023 et clos le : 31122023 Durée en nombre de mois : 12

A PRODUCTION DE L'ENTREPRISE

1	Ventes de marchandises	147 217
2	Production vendue - Biens	
3	Production vendue - Services	
4	Production stockée	
5	Production immobilisée	
6	Subventions d'exploitation perçues	
7	Autres produits	18
TOTAL A		147 236

B CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS

8	Achats de marchandises (droits de douanes compris)	111 455
9	Variation de stock (marchandises)*	15 440
10	Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	
11	Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	
12	Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	5 216
12bis	Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle	
13	Autres charges	
14	Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	
15	Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle*	
TOTAL B		132 112

C VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

TOTAL A - TOTAL B 15 123

* voir notice au verso

Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation, et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

L RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

1/1 ①

Désignation de l'entreprise : SARL AADHI AND CO

N° SIRET 81278316500010

Date de clôture
de l'exercice 31122023Nombre
d'associés

2

Nombre
de parts

ASSOCIÉS PERSONNES PHYSIQUES :

Titre ③ MR Nom patronymique JOHN Prénom(s) Xxxx
Nom marital
N° de parts 50.00
Naissance : Date ② 16041975 N° département 99 Commune ou pays ④ PONDICHERY (INDE)
Adresse : N° 34 bis, ter Type voie RUE Libellé voie MOLIERE
Code postal ⑤ 93100 Commune MONTREUIL Pays FRANCE

Titre ① MME Nom patronymique PAVENDA Prénom(s) SARANYA
Nom marital
N° de parts 50.00
Naissance : Date ② 20121989 N° département 99 Commune ou pays ④ ILANJAVUR (INDE)
Adresse : N° 34 bis, ter Type voie RUE Libellé voie MOLIERE
Code postal ⑤ 93100 Commune MONTREUIL Pays FRANCE

Titre ③ Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital
N° de parts
Naissance : Date ② N° département Commune ou pays ④
Adresse : N° bis, ter Type voie Libellé voie
Code postal ⑤ Commune Pays

Titre ③ Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital
N° de parts
Naissance : Date ② N° département Commune ou pays ④
Adresse : N° bis, ter Type voie Libellé voie
Code postal ⑤ Commune Pays

ASSOCIÉS PERSONNES MORALES :

Forme juridique ⑥ Dénomination
N° SIRET Nombre de parts
Adresse : N° bis, ter Type voie Libellé voie
Code postal ⑤ Commune Pays

Forme juridique ⑥ Dénomination
N° SIRET Nombre de parts
Adresse : N° bis, ter Type voie Libellé voie
Code postal ⑤ Commune Pays

Forme juridique ⑥ Dénomination
N° SIRET Nombre de parts
Adresse : N° bis, ter Type voie Libellé voie
Code postal ⑤ Commune Pays

Forme juridique ⑥ Dénomination
N° SIRET Nombre de parts
Adresse : N° bis, ter Type voie Libellé voie
Code postal ⑤ Commune Pays

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.

Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres

Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation

Caractéristiques marque et nuissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non Propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et nuissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non Propriétaire (NP)

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS

(en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 1999, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 20 A ou colonne 5 du modèle 2462. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 22 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

PLUS-VALUES (voir les explications figurant page 5 de la notice n°2033 bis, rubrique 130)

Inscription des plus-values à long terme à la réserve spéciale	taxées à 19 %	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice précédent	N-1	1
Plus-values des exercices antérieurs restant à affecter à la réserve spéciale et réalisées au cours des exercices	N-2	2
	N-3	3
Sommes affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice	4	
Sommes non affectées à imposer (voir notice n° 2033 bis page 5)	5	
Montant restant à affecter (1 + 2 + 3) - (4 + 5)	6	

K RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du C.G.I.)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n° 2058 A bis).

bénéfice ou déficit
(indiquer + ou -
selon le cas)plus ou moins-values à
long terme imposables
au taux de 19 %

- Chiffre d'affaires TTC

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

n° FRP (pour les seuls adhérents TDFC)

GRAND LIVRE DU COMPTE 707100 AU COMPTE 707200

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Provisoire

*Avec brouillard Hors simulation Avec comptes soldés Avec les écritures lettrées et non lettrées Avec les écritures pointées et non pointées

N° Mvt	Journal	Date	N° de pièce	Libellé de l'écriture	S	Montant débit	Lett.	Montant crédit	Solde cumulé
707100, Ventes marchandise 5.50%									
690	VT	31/01/2023	31012023	enc.31/01/2023	B			9 932,88	-9 932,88
691	VT	28/02/2023	28022023	enc.28/02/2023	B			11 129,03	-21 061,91
692	VT	31/03/2023	31032023	enc.31/03/2023	B			13 780,80	-34 842,71
693	VT	30/04/2023	30042023	enc.30/04/2023	B			12 511,96	-47 354,67
694	VT	31/05/2023	31052023	enc.31/05/2023	B			10 001,61	-57 356,28
695	VT	30/06/2023	30062023	enc.30/06/2023	B			9 277,21	-66 633,49
696	VT	31/07/2023	31072023	enc.31/07/2023	B			9 363,48	-75 996,97
697	VT	31/08/2023	31082023	enc.31/08/2023	B			10 524,84	-86 521,81
698	VT	30/09/2023	30092023	enc.30/09/2023	B			7 680,32	-94 202,13
699	VT	31/10/2023	31102023	enc.31/10/2023	B			10 903,14	-105 105,27
700	VT	30/11/2023	30112023	enc.30/11/2023	B			9 948,42	-115 053,69
701	VT	31/12/2023	31122023	enc.31/12/2023	B			10 245,46	-125 299,15
TOTAL COMPTE 707100				Solde compte créditeur				125 299,15	-125 299,15
707200, Ventes marchandises 20%									
690	VT	31/01/2023	31012023	enc.31/01/2023	B			2 180,44	-2 180,44
691	VT	28/02/2023	28022023	enc.28/02/2023	B			1 695,58	-3 876,02
692	VT	31/03/2023	31032023	enc.31/03/2023	B			2 282,03	-6 158,05
693	VT	30/04/2023	30042023	enc.30/04/2023	B			2 228,80	-8 386,85
694	VT	31/05/2023	31052023	enc.31/05/2023	B			1 736,29	-10 123,14
695	VT	30/06/2023	30062023	enc.30/06/2023	B			1 314,21	-11 437,35
696	VT	31/07/2023	31072023	enc.31/07/2023	B			1 423,18	-12 860,53
697	VT	31/08/2023	31082023	enc.31/08/2023	B			2 009,32	-14 869,85
698	VT	30/09/2023	30092023	enc.30/09/2023	B			1 445,32	-16 315,17
699	VT	31/10/2023	31102023	enc.31/10/2023	B			1 973,08	-18 288,25
700	VT	30/11/2023	30112023	enc.30/11/2023	B			1 805,02	-20 093,27
701	VT	31/12/2023	31122023	enc.31/12/2023	B			1 825,33	-21 918,60
TOTAL COMPTE 707200				Solde compte créditeur				21 918,60	-21 918,60
TOTAL CLASSE 7								147 217,75	-147 217,75
TOTAL GRAND LIVRE								147 217,75	-147 217,75

« AADHI AND CO »
SARL au capital de 1 000,00 €
36, rue du capitaine DREYFUS
93100 MONTREUIL
RCS BOBIGNY : **B 812 783 165**

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS CLOS LE 31/12/2023

Madame,

Conformément à la loi et aux dispositions des statuts de notre société, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de l'exercice clos le **31/12/2023** ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Je vous précise que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nos efforts vont porter sur le développement du chiffre d'affaires, à la maîtrise des charges afin de consolider la situation nette de notre société.

RENSEIGNEMENTS COMPTABLES ET FINANCIERS

Chiffre d'affaires	147 236.00 €
Charges d'exploitation	137 636.00 €
Résultat d'exploitation	9 599.00 €
Produits exceptionnels	00.00 €
Produits financiers	00.00 €
Charges exceptionnelles	82.00 €
Charges financières	3 004.00 €
Impôts & taxes	976.00 €
Résultat de l'exercice	5 535.00 €
Impôts et taxes non déductibles	976.00 €
Résultat avant imputation déficit	6 511.00 €

APPROBATION DES COMPTES ET QUITUS A LA GERANCE

Au cours de cette assemblée, vous aurez à approuver les comptes et à donner s'il y a lieu, quitus à sa gestion.

CONCLUSION

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant pour l'exercice écoulé.
Je vous remercie de la confiance que vous m'accorderez, et je me tiens à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien me poser.

JOHN Xxxx
Le gérant



« AADHI AND CO »
SARL au capital de 1 000,00 €
36, rue du capitaine DREYFUS
93100 LE BLANC MESNIL
RCS BOBIGNY : **B 812 783 165**

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 05 juillet 2024

Sur convocation de la gérance de **AADHI AND CO**, au capital de **1 000.00 €**, dont le siège social est à **MONTREUIL (93100), 36, rue du capitaine DREYFUS**, immatriculée au Registre de Commerce des Sociétés de **BOBIGNY** sous le numéro : **B 812 783 165**, les associés se sont réunis afin de délibérer sur l'ordre jour suivant :

Ordre du jour

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2023** et affectation du résultat.
2. Quitus de sa gestion à la gérance.

Sont présent :

- | | |
|--|--|
| - Mr. JOHN XXXX | (Associé gérant) propriétaire de 50 parts |
| - Mme. ANNAMALAI née PAVENDA Saranya | (Associée) propriétaire de 50 parts |

Total **100 parts**

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer, Mr. **JOHN (gérant)** dépose sur le bureau de l'assemblée un exemplaire des statuts de la société, le bilan et le compte de résultat arrêtés au **31/12/2023**, le président donne lecture du rapport de gestion et commente les comptes de l'exercice écoulé qui porte sur douze (12) mois, du **01/01/2023 au 31/12/2023**.

Pour cette période, le chiffre d'affaire net s'élève à **147 236.00 €** et fait apparaître Un bénéfice de **5 535.00 €**.

La discussion est ouverte, plus personne ne prend la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des mouvements annuels afférents à l'exercice clos le **31/12/2023**, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés, **elle décide d'affecter le bénéfice de 5 535.00 € au compte report à nouveau.**

Elle donne quitus de sa gestion au gérant.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence mentionnant l'absence de convention de la nature de celle visées à l'article 50 de la loi de 24/07/1966, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal et signé par les associés

JOHN XXXX
(Gérant associé)



ANNAMALAI née **PAVENDA Saranya**
(Associée)

